

INITIATIVE POUR LA TRANSPARENCE
DANS LES INDUSTRIES EXTRACTIVES EN
REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE
Unité - Dignité - Travail

CONSEIL NATIONAL

COMITE DE PILOTAGE

SECRETARIAT TECHNIQUE

CELLULE CHARGÉE DE L'INFORMATION ET DE LA
COMMUNICATION

N° 80 /ITIE-RCA/CN/CP/ST/CIC.-

18e
Bangui, le 13 JUL 2009

PROCES VERBAL DE LA REUNION D'INFORMATION ET DE SENSIBILISATION DES ACTEURS DE LA SOCIETE CIVILE SUR LE PROCESSUS DE LA MISE EN ŒUVRE DE L'ITIE-RCA.

L'an deux mil neuf et le deux juillet, le Secrétaire Technique de l'ITIE Monsieur Robert MOÏDOKANA a présidé dans la salle de conférence de l'Hôtel Azimut à Bangui la réunion d'information et de sensibilisation des acteurs de la société civile Centrafricaine sur leur rôle dans le processus de la mise en œuvre de l'ITIE-RCA. La réunion a été suivie de la conférence de presse que le Secrétaire Technique a animée en présence des acteurs de la société civile et des journalistes de la presse publique et privée dont la feuille de présence se trouve en annexe.

C'est à 11 heures que Monsieur Robert MOÏDOKANA a ouvert la réunion avec la société civile. Dans l'allocution qu'il a prononcée pour la circonstance, le Secrétaire Technique a jugé utile de situer son auditoire sur le contexte de la création de l'ITIE.

Selon l'orateur les industries pétrolières, gazières et minières génèrent au profit des entreprises et des gouvernements, des revenus considérables. Mais une très faible proportion de ces revenus contribue à réduire la pauvreté, ou à améliorer la vie des citoyens des pays producteurs.

Loin de contribuer au développement économique et social, a-t-il poursuivi, les revenus des industries extractives minent la croissance, aggravent les inégalités, favorisent les conflits et la corruption.

Ce constat de la mauvaise gestion des revenus tirés de l'exploitation des ressources naturelles a donc conduit l'ancien Premier Ministre Britannique à lancer l'idée de la création de l'ITIE, lors du sommet sur le développement durable en 2002 en Afrique du Sud.

Il a par ailleurs précisé que notre pays s'est librement engagé à adhérer à l'Initiative pour la transparence en vue de consolider la transparence dans le secteur minier, et faire de ce secteur une locomotive pour la relance et le soutien à la croissance économique.

Puis, il a situé son auditoire sur les principales étapes que la République Centrafricaine a franchies dont :

- l'engagement pris par le Gouvernement en Août 2007 de faire adhérer la RCA à l'ITIE ;
- l'organisation à Bangui le 8 février 2008 d'un pré atelier de sensibilisation des institutions et du public sur l'Initiative
- l'organisation à Bangui du 1^{er} au 3 avril 2008 de l'atelier de lancement au cours duquel, le Président de la République, Chef de l'Etat a fait une déclaration solennelle pour :
- annoncer l'intention de notre pays d'adhérer à l'ITIE.
- s'engager à travailler avec toutes les parties prenantes au processus à savoir le Gouvernement, les opérateurs du secteur minier et la société civile.
- la nomination par le Premier Ministre Chef de Gouvernement entre juillet et août 2008 des membres des différents organes de l'ITIE-RCA
- l'adoption le 3 septembre 2008 par le Comité de Pilotage, du Plan d'Action budgétisé de l'ITIE-RCA (2008-2010).

L'admission de la RCA au sein de la communauté ITIE comme « **Pays Candidat** » et la publication du 1^{er} Rapport ITIE ont été abordés, par le Secrétaire Technique. Mais depuis la publication le 23 mars 2009 de ce rapport, il n'y a eu aucune réaction, ni de la part du Gouvernement, des opérateurs du secteur minier, mais surtout de la société civile, gendarme ou juge des actions de l'ITIE, a-t-il fait remarquer.

A l'issue de cette intervention, le débat a été ouvert. L'essentiel des questions tournait autour de l'écart de **Quatre cent soixante trois millions cinq cent quatre vingt deux mille sept cent soixante onze (463.582.771) Francs CFA** entre les déclarations de l'Etat et celles des opérateurs miniers, révélé dans ce rapport, les mécanismes de son recouvrement, la représentativité des membres, notamment des hommes des médias au sein des différents organes de l'ITIE-RCA, la responsabilité et l'implication de la société civile dans la mise en œuvre de l'Initiative.

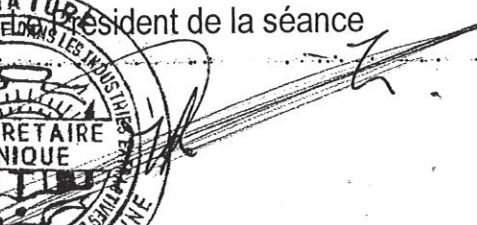
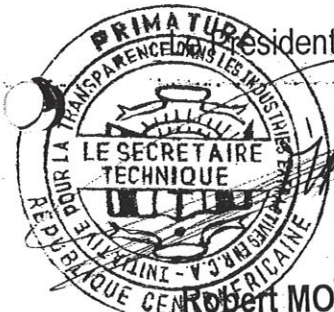
Toutes ces questions soulevées lors de la réunion avec la société civile, ont resurgi lors de la conférence de presse.

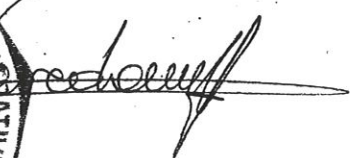
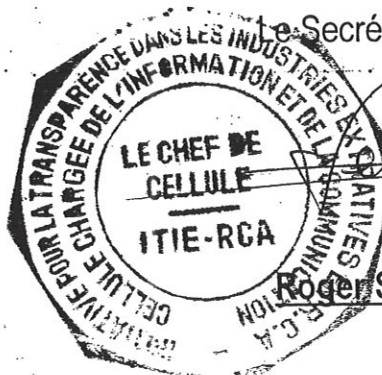
Dans les éléments de réponses qu'il a donnés, le Secrétaire Technique a clairement affirmé que l'ITIE-RCA est un cadre d'information et concertation des toutes les parties prenantes au processus et qui vise la moralisation et la dénonciation des malversations financières relevant des ressources du secteur minier.

Dès lors que ce rapport a été publié, chacune d'elle doit s'aviser, et agir conformément au domaine de responsabilité qui est le sein.

A propos de la représentativité des hommes des médias au sein des différents organes de l'ITIE-RCA, Monsieur Robert MOÏDOKANA a indiqué que des lettres de désignation des représentants des professionnels de médias au sein des différents organes de l'ITIE-RCA, ont été officiellement adressées à leur corporation ou département de tutelle. Leur nomination n'est intervenue qu'après les réponses qui sont parvenues au Secrétariat Technique.

C'est dans une ambiance de parfaite compréhension que le Secrétaire Technique a levé la séance à 13h 35.


Président de la séance

Robert MOÏDOKANA


Le Secrétaire de la séance

Roger SEREDAMAZOUI